

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public, que la société Next Ride SARL a demandé auprès de l'Administration de l'Environnement, numéro du dossier 3/26/0127, une autorisation relative à l'exploitation d'un atelier et d'un garage de réparation et d'entretien de véhicules et de stockage de substances et de mélanges classés à Sprinkange, 26, Op de Géieren.

La présente publication a été faite selon les dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Schouweiler, le 20 juillet 2026

La bourgmestre,
(s.) Manon BEI-ROLLER



Le secrétaire ff,
(s.) Jeff BUFFADINI